

RCS : MEAUX Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00174 Numéro SIREN : 451 987 804 Nom ou dénomination : SARL DOMA

Ce dépôt a été enregistré le 13/11/2018 sous le numéro de dépôt 12260

Société d o m a

Sarl au capital de 22500.00 Euros

RCS Meaux 451 987 804

Siège social : 5, avenue Charles BRAS

77184 Émerainville

Portable 06 19 86 77 39

REÇU LE
- 9 NOV. 2018
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX
N° de Répertoire :

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATION DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2017

Chers Associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le **31 décembre 2017**, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Nous vous précisons tout d'abord que les états financiers qui vous ont été présentés ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

SITUATION ET ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE

Au cours de cet exercice social clos le 31 décembre 2017, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **2 865 euros**.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- autres charges externes	396 euros
- impôts, taxes et versements assimilés	4 068 euros
- rémunération du personnel	0 euros
- charges sociales	0 euros
- dotations aux amortissements	3 000 euros
- charges financières	2 031 euros

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts et amortissements, notre résultat se solde par un déficit de **6 631,00 euros**, avant imputation des déficits antérieurs.

Société d o m a

Sarl au capital de 22500.00 Euros

RCS Meaux 451 987 804

Siège social : 5, avenue Charles BRAS

77184 Émerainville

Portable 06 19 86 77 39

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

NEANT

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 du code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes.

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

Les comptes de l'exercice écoulé font ressortir un **déficit de 6 631, 00 euros**.

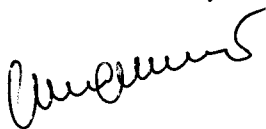
Report à nouveau du déficit.

CONCLUSION

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

À Émerainville, le 18/9/2018

Le gérant



Société d o m a

Sarl au capital de 22500.00 Euros

RCS Meaux 451 987 804

Siège social : 5, avenue Charles BRAS

77184 Émerainville

Portable 06 19 86 77 39

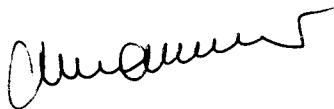
ANNEE 2017

AFFECTATION DU RESULTAT

Résolution

L'Assemblée décide d'affecter le résultat déficitaire de **6 631 euros** en compte de report à nouveau.

La gérance



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/01/2017	Et clos le	31/12/2017	Régime simplifié d'imposition	☒	Régime réel normal	☐
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe ☐				Si PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art 209-0 B (entreprise de transport maritime) cocher la case ☐							
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258 SD (art. 231-4-1 quinquiés C), cocher la case ☐							
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-4-2 quinquiés C), cocher la case ☐							
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)							

A IDENTIFICATION	DOMA	Adresse du siège social
Désignation, SIRET et adresse de la société	5 AVENUE CHARLES BRAS 77184 EMERAINVILLE 45198780400015	
L'ancienne adresse en cas de changement :		
Le téléphone :		
B ACTIVITE	Activités exercées : LOUEUR EN MEUBLEE	
	Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. page 4)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 %		Bénéfice imposable à 28%*		Déficit	6 631
	Bénéfice imposable à 15 %					

2 Plus-values

Plus-values à long terme imposables à 15 %

Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %

Plus-values à long terme imposables à 19 %

Autres plus-values imposables à 19 %

PV à long terme imposables à 0 %

Plus-values exonérées art. 238 quinquiés

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐Jeunes entreprises innovantes ☐Zones franches urbaines ☐Pôle de compétitivité ☐Entreprises nouvelles art. 44 septies ☐Zones franches d'activités Art. 44 quaterdecies ☐Autres dispositifs ☐Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)

Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration 2065)

- Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
- Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :

S

Nom et adresse du conseil :

AFIREC

53 RUE CARDINET

75017 PARIS

Tél : 0144404840

Tél :

Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :

N° d'agrément du CGA :

Identité du déclarant :

Date :

Lieu : EMERAINVILLE

Qualité et nom du signataire :

Emmanuelle CHOLLET

Gérante

CGA ☐Viseur Conventionné ☐ Tél :

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. Les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « Nouveautés »)

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise et Date de clôture de l'exercice DOMA 31/12/2017

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts

Payées par la
société elle-même

(a)

Payées par un établissement chargé
du service des titres

(b)

2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) **5**

(c)

3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées

(d)

4. Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus

(e)

(f)

(à préciser par nature sur les
lignes e à h)

(g)

(h)

5. Montant des revenus distribués éligibles
à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⑦

(i)

6. Montant des revenus distribués non éligibles
à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI

(i)

7. Montant des revenus répartis ⑧

Total (a à h)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) :

- SARL - tous les associés;
- SCA - associés gérants;
- SNC ou SCS - associés en nom ou commandités;
- SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.

Pour le
SARL

Nombre
de part
sociales
apparten
à chagu
associé e
toute pr
priété ou
usufruit

Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.

Montant des sommes versées :

Année au cours de laquelle le versement a été effectué	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits
2	

à titre de frais de représentation,
de mission et de déplacement

à titre de frais professionnels
autres que ceux visés dans les
colonnes 5 et 6Indemnités
forfaitaires

Remboursements

Indemnités
forfaitaires

Reimbursements

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 Bis
(2018)

Désignation de l'entreprise DOMA

et Date de clôture de l'exercice 31/12/2017

H – DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre) :	Adresse des autres établissements :

I – CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages :	
MVLT imposées à 15 %	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
	MVLT imputées sur les PVLT de l'exercice	
	MVLT réalisées au cours de l'exercice	
	MVLT restant à reporter	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE ou exercice

Désignation de l'entreprise DOMA

du 01/01/2017

Adresse 5 AVENUE CHARLES BRAS

77184

EMERAINVILLE

au 31/12/2017

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES			TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4	Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

10

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)

Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement

Total

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :

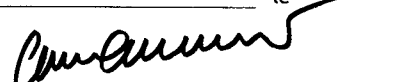
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice (total col. 9 + total col. 10) ⑩		- de l'exercice ⑩	
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	

Nom et qualité du signataire
Emmanuelle CHOLLET
Gérante

À EMERAINVILLE

le

Signature :



Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts.



Article 2038A du CGI

RELEVÉ DES FRAIS DÉDUCTIBLES LIÉS À DES ÉTATS ET TERRITOIRES NON COOPÉRATIFS

Nom de l'établissement		DOMA		
N° d'identification (SIRET)		45198780400015		Exercice social
				31/12/2017
Total des dépenses visées à l'article 238A du CGI (1)				
Intérêts, arrérages, autres produits des obligations, créances, dépôts et cautionnements et autres produits analogues				
Typologie de la dépense	Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
		TOTAL (2)		
Redevances de cession ou concession de licences d'exploitation, de brevets d'invention, de marques de fabrique, procédés ou formule de fabrication et autres droits analogues				
Typologie de la dépense	Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
		TOTAL (3)		
Rémunérations de services, payées ou dues				
Typologie de la dépense	Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
		TOTAL (4)		
Total des dépenses devant être réintégrées au tableau 2058-A ou 2033-B		(1) - [(2)+(3)+(4)]		

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiés par la loi n° 2004-801 du 6 Août 2004 garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

DOMA

Clôture au: 31/12/2017

TAUX REDUIT D' IMPOT SUR LES SOCIETES REPARTITION DU CAPITAL

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

DOMA
5 AVENUE CHARLES BRAS
77184 EMERAINVILLE

Numéro SIRET du principal établissement

45198780400015

Code APE

703A

Adresse du siège social si différente

PARTICIPATIONS DETENUES PAR D' AUTRES SOCIETES A LA CLOTURE DE L' EXERCICE

Désignation de la société participante et adresse de son siège social	% de particip.	Nom et adresse des personnes physiques participant au capital de la société	% de particip dans la sté

**TAUX REDUIT D' IMPOT SUR LES SOCIETES
REPARTITION DU CAPITAL****PARTICIPATIONS DETENUES A LA CLOTURE DE L' EXERCICE PAR DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT, SOCIETES DE
CAPITAL-RISQUE, SOCIETE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL, OU DES SOCIETES FINANCIERES D' INNOVATION**

désignation de la société ou du fonds et adresse de son siège social	% de participation

MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA COMPOSITION DU CAPITAL AU COURS DE L' EXERCICE

Nature de l'opération	Nom et adresse de l' acheteur/ souscripteur	Nom et adresse du vendeur	% de Participation

DOMA

Clôture au: 31/12/2017

**TAUX REDUIT D' IMPOT SUR LES SOCIETES
DETERMINATION DES BENEFICES SOUMIS AU TAUX REDUIT****Identification de la société**

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

DOMA
5 AVENUE CHARLES BRAS
77184 EMERAINVILLE
45198780400015
703A

Numéro SIRET du principal établissement

Code APE

Adresse du siège social si différente

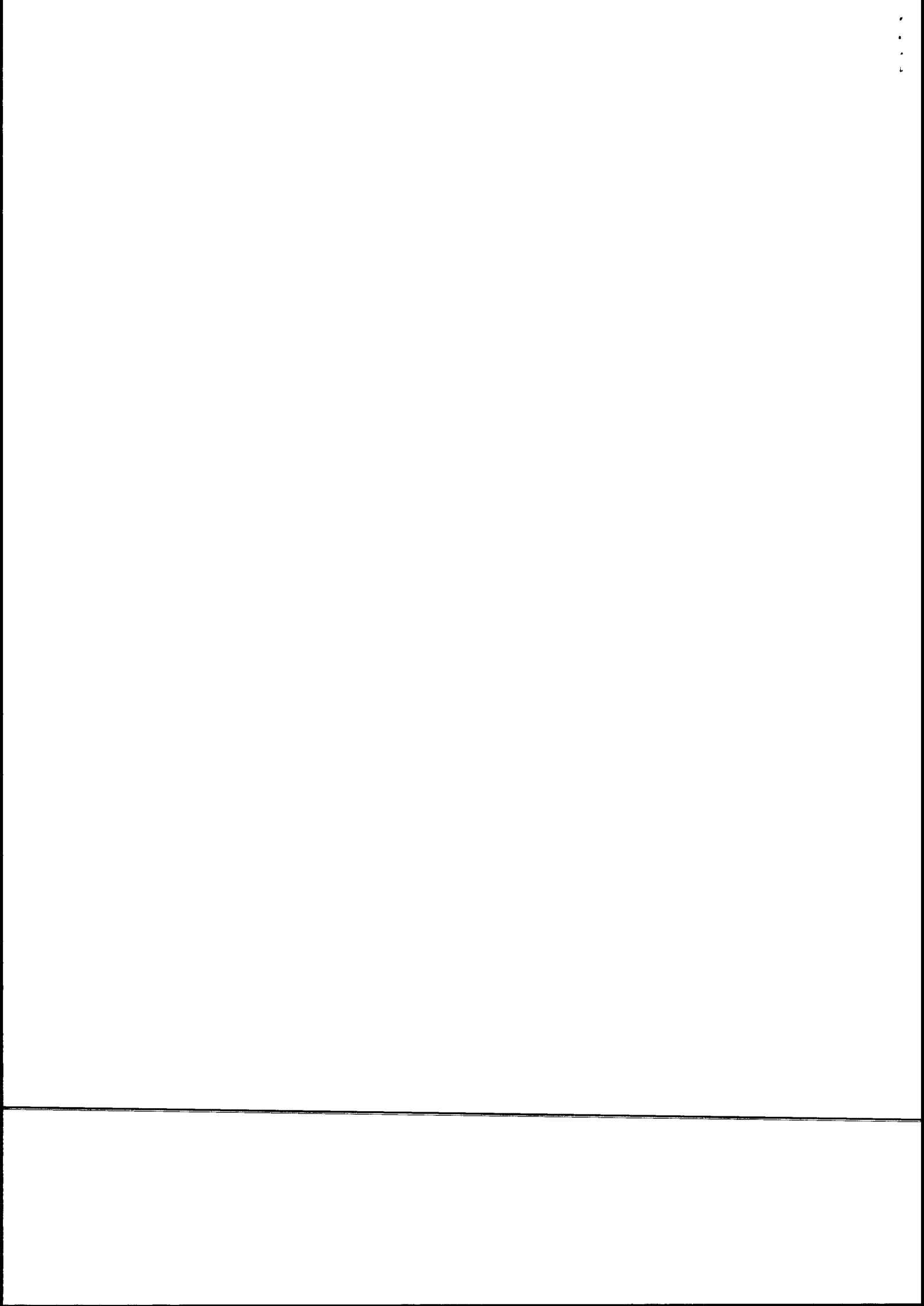
Résultats de l'exercice

Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	
Dont plus-value nette à court terme	
Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
Plus-value nette à long terme de l'exercice	
Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -I	
Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

Bénéfices soumis au taux réduit

Montant maximum exigible au taux réduit: 38120 Euros x durée de l'exercice en mois /12	
Dont plus-value nette à court terme imposable	
Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -I	
Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -I	
Total	

Bénéfices soumis au taux normal**Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19%**



DOMA

5 AVENUE CHARLES BRAS

77184 EMERAINVILLE

SIRET: 45198780400015

APE: 703A

Exercice du 01/01/2017

au

31/12/2017

DOCUMENTS ANNUELS

Désignation de l'entreprise				DOMA				Néant				*							
Adresse de l'entreprise				5 AVENUE CHARLES BRAS				77184 EMERAINVILLE											
Numéro SIRET *				4 5 1 9 8 7 8 0 4 0 0 0 1 5															
Durée de l'exercice en nombre de mois *				12				Durée de l'exercice précédent *				12							
								Exercice N clos le				31/12/2017							
ACTIF								Brut 1				Amortissements-Provisions 2				Net 3			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010		012													
		Autres *		014		016													
	Immobilisations corporelles *		028	150 000	030	36 892		113 107											
	Immobilisations financières * (1)		040		042														
	Total I (5)		044	150 000	048	36 892		113 107											
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052													
		Marchandises *		060		062													
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066														
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		070													
		Autres * (3)		072	64 782	074			64 782										
	Valeurs mobilières de placement		080		082														
	Disponibilités		084		086														
	Charges constatées d'avance *		092		094														
	Total II		096	64 782	098			64 782											
Total général (I + II)				110	214 782	112	36 892		177 890										
PASSIF												Exercice N 1				NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120					22 500											
	Ecart de réévaluation		124																
	Réserve légale		126																
	Réserves réglementées *		130																
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131																
	Report à nouveau		134					-73 381											
	Résultat de l'exercice		136					-6 631											
	Provisions réglementées		140																
	Total I		142					-57 512											
Provisions pour risques et charges				Total II				154											
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156					10 764											
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166					94 651											
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés à l'exercice N :		169					129 986											
	Produits constatés d'avance		174																
Total III				176				235 402											
Total général (I + II + III)				180				177 890											
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195												
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182												
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184												

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

2

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2018

Désignation de l'entreprise DOMA

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
31/12/2017

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210		
	Production vendue	{ biens dont export et livraisons services * intracommunautaires		215		214		
				217		218		
			Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production				222	
	Production stockée *						224	
	Production immobilisée *						226	
	Subventions d'exploitation reçues						230	
Autres produits						232	2 865	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	2 865	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234	
	Variation de stock (marchandises)*						236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*						240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)					242	396
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *					243	4 068
	Rémunérations du personnel*						244	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						250	
	Dotations aux amortissements*						252	
	Dotations aux provisions						254	3 000
Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *					259		
	{ dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles					260		
Total des charges d'exploitation (II)						262	7 464	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						264	-4 599	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)	280		Charges financières (V)		270	2 031	
	Produits exceptionnels (IV)						294	
	Charges exceptionnelles (VI)	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)					290	
		{ dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)					300	
Impôts sur les bénéfices* (VII)						347		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						348		
B - RÉSULTAT FISCAL						306		
Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2						310	-6 631	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					312	6 631	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					314		
	Provisions non déductibles*					316		
	Impôts et taxes non déductibles* (Cf page 7 de la notice 2033.NOT-SD)					318		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		Écart des valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	322		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un Crédit-bail immobilier et de levée d'option			Part de loyers dispensée réintégration (art.239 sexies D)	249	324		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					330		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					324		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998	
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		999	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexies A)	989		342	
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44 quinquies)	138			
	Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)	991		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	990			
	Dont Divers	ZFA (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344	350	
	Créance due au report en arrière du déficit					346		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)					655		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						352	6 631	
Déficits	Bénéfice col. 1					354		
	Déficit col. 2					356		
Déficits de l'exercice reporté en arrière *						370		
Déficits antérieurs reportables: * dont imputés sur le résultat :						360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						372	6 631	
Bénéfice col. 1						370		
Déficit col. 2						372		

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bas du Code général des impôts.)		Désignation de l'entreprise : DOMA						Néant ☐ *		
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420	30 000	422		424		426	30 000	
	Constructions	430	120 000	432		434		436	120 000	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	150 000	492		494		496	150 000	
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520	33 892	522	3 000	524		526	36 892	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570	33 892	572	3 000	574		576	36 892	
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591			
TOTAL					596	585	597	599		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 *Septies*
A bis du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : DOMA

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations		Reprises				
Immob. incorporelles	700		705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains	710		715	2			
Constructions	720		725	3			
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	4			
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	5			
Matériel de transport	750		755	6			
Autres immobilisations corporelles	760		765	7			
TOTAL	770		775	Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD			780

II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	83 729	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995	
Déficits imputés		983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996	
Déficits reportables		984	83 729	IV DISTRIBUTIONS SOUMISES A L'ARTICLE 235 TER ZCA			
Déficits de l'exercice		860	6 631	Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 TER ZCA au titre de l'exercice		129	
Total des déficits restant à reporter		870	90 360	V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (Art. L3211-1 du Code des Transports)			
				800			

VI DIVERS	
Primes de cotisations complémentaires facultatives	381
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS

Désignation de l'entreprise : DOMA		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2017.....et clos le : 31/12/2017.....Données en nombre de mois		12	
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105		
Total : 1	106		
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transfert de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
Total 2 :	144		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121		
Variation négative de stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150		
Total 3 :	152		
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée (Total 1+Total 2 - Total 3)	137		
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE pour les multi établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF-SD)	117		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire N° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		Effectifs au sens de la CVAE
Période de référence	024	160	023
Date de cessation		186	
VI - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel* :	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portée en ligne 128

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 1330-CVAE-NOT-SD (§ Répartition des salariés) et dans la notice n° 2033-NOT-SD (§ Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs).

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant



N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2017

N° SIRET

4 5 1 9 8 7 8 0 4 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

DOMA

ADRESSE (voie)

5 AVENUE CHARLES BRAS

CODE POSTAL

77184

VILLE

EMERAINVILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1500

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) ME Nom patronymique CHOLLET Prénom(s) EMMNAUELLE

Nom marital GERANTE % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 750

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie ROUTE DU MOULIN

Code Postal 21140 Commune PONT ET MASSENE Pays FR

Titre (2) ME Nom patronymique CHOLLET EPOUSE BONFILS Prénom(s) DOMINIQUE

Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 750

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° 6 Voie IMPASSE DU PARTIS

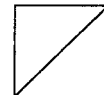
Code Postal 21140 Commune PONT ET MASSENE Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrit en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2017

N° SIRET

4 5 1 9 8 7 8 0 4 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

DOMA

ADRESSE (voie)

5

AVENUE CHARLES BRAS

CODE POSTAL

77184

VILLE

EMERAINVILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

DOMA

ANNEXE

CHARGES A PAYER

Rattachés aux postes des dettes	Déductibles	Non déductibles
Dettes financières		
- Intérêts courus non échus		
Fournisseurs		
- Factures non parvenues	2 976	
Personnel		
- Congés à payer		
- Autres charges à payer		
- Participation		
Organismes sociaux		
- Charges sur congés à payer		
- Autres charges à payer		
Etat	43 294	
Associés		
Autres dettes		
- Clients, remises, rabais, ristournes et avoirs à accorder		
- Charges à payer diverses		
Trésorerie		
- Intérêts courus à payer	50	
- Intérêts courus sur concours bancaires		

DOMA

Clôture au: 31/12/2017

CHARGES CONSTATEES D' AVANCE

	Montant
Charges d' exploitation	
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	

IMMOBILISATIONS , AMORTISSEMENTS , PLUS-VALUES , MOINS-VALUES

IMMOBILISATIONS	Valeur brute immo . début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute immo. fin exercice	Réévaluation légale
Immobilisations incorporelles					
Fonds commercial					
Autres					
Immobilisations corporelles					
Terrains	30 000			30 000	
Constructions	120 000			120 000	
Inst. tech. mat. outil. ind.					
Instal. gales, agcts divers					
Matériel de transport					
Autres immo. corporelles					
Immobilisations financières					
Total	150 000			150 000	

AMORTISSEMENTS	Amortissements début d' exercice	Augmentations : dotations exercice	Diminutions	Amortissements fin d' exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles :				
Terrains				
Constructions	33 892	3 000		36 892
Installations tech., matériel et outillage industriels				
Installations générales, agcts, aménagements divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
Total	33 892	3 000		36 892

PLUS VALUES ET MOINS VALUES								
Nature des immobilisations	Valeur d' actif	Amort.	Valeur résiduelle	Prix de cession	Court terme	Long terme		
						19%	15 ou 12.8%	0%
Total								
Plus-values taxables à 19%			Régularisations					
Résultat net de la concession et de la sous-concession de droits de la propriété industrielle régime de la PVL (CGI art.39 terdecies).								
Total général								

RELEVÉ DES PROVISIONS, AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

I Relevé des provisions - amortissements dérogatoires

A - Nature des provisions	Montant début exercice	Augmentations : dotations exercice	Diminutions : reprises exercice	Montant fin exercice
Provisions réglementées:				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation:				
Sur immobilisations				
Sur stocks et en cours				
Sur clients et comptes rattachés				
Autres provisions pour dépréciation				
Total				
Dont majoration de 30%				

B- Mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations	Reprises	C - Ventilation des dotations aux provisions et charges à payer non déductibles pour l' assiette de l' impôt
Immobilisations incorporelles			Indemnités C.P. et charges correspondantes
Terrains			
Constructions			
Inst. Techniques, mat., outil.			
Inst. Gales, agcts, am. divers			
Matériel de transport			
Autres immo. Corporelles			
Total			Total

II Déficits reportables

Déficits restant à reporter au titre de l' exercice précédent	83 729
Déficits imputés	
Déficits reportables	83 729
Déficit de l' exercice	6 631
Total des déficits à reporter	90 360

III Déficits provenant de l' application du 209C

Résultat déficitaire résultant de l' article 209C du CGI	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	

IV Distributions soumises à l' article 235 ter ZCA

Montant des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l' article 235 ter ZCA	
Au titre de l' exercice.	

V Entreprises de transport inscrites au registre des transports (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

--	--

VI Divers

Primes et cotisations complémentaires facultatives	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	
N° du centre de gestion agréé	
Montant de la TVA collectée	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt (art. 238 bis (4) du CGI pour l'entreprise donatrice)	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur (art. 217 octies)	

